

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2016004

Signataire : Anais SOUVAY

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Claudine PEJOUX

OBJET : Approbation et signature de la convention attributive de subvention entre l'Etat et la Ville pour l'accompagnement des ménages de la structure du 52 rue Saint-Denis à Aubervilliers

EXPOSE :

Depuis 2007, la Commune d'Aubervilliers s'est engagée, accompagnée par l'Etat et la Région Ile-de-France, à la mise en œuvre de politiques pionnières en direction de la population issue des bidonvilles installée sur son territoire dont la structure sise au 52 rue Saint-Denis. Dès le début, ce dispositif expérimental a été conçu comme transitoire et destiné à évoluer.

Dorénavant, celui-ci accueille des ménages issus de l'habitat indigne (PNRQAD, PLHI, PRU, habitat insalubre ou péril dans le diffus) et en situation d'urgence sociale. Ainsi la structure permet de limiter le recours à l'hébergement hôtelier beaucoup plus onéreux et beaucoup moins satisfaisant pour les ménages, notamment dans le cadre des mises à l'abri suite à des procédures de péril ou d'interdiction à l'habitation.

Ce projet est coordonné par la Ville, l'Etat et l'association en charge de la gestion du site et de l'accompagnement des ménages, l'ALJ93.

L'association a remporté la consultation d'un nouveau marché public pour un montant annuel de 124 770 euros, renouvelable trois ans à compter du 1^{er} février 2016.

L'Etat apporte une subvention de 45 400 euros à la Ville pour soutenir le projet, via la convention attributive de subvention qu'il vous est proposé d'approuver.

Précédemment, l'accompagnement était financé à hauteur de 90 800 € pris à part égale entre l'Etat et la Ville, et la ville payait en sus les fluides pour un montant de 40 000 euros annuels environ.

Le nouveau marché prévoit un montant global et forfaitaire de 124 770 euros et la souscription des abonnements et le paiement des fluides par l'association.

Je vous propose donc d'approuver et d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer le projet de convention attributive de subvention entre l'Etat et la Commune d'Aubervilliers.

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS
-----**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUÏ, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués.

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction développement de l'Action Sociale /CCAS

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2016004

Signataire : Anais SOUVAY

OBJET : Approbation et signature de la convention attributive de subvention entre l'Etat et la Ville pour l'accompagnement des ménages de la structure du 52 rue Saint-Denis à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de convention attributive d'une subvention d'un montant maximal de 45 400 euros de l'Etat, relative à une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour l'accompagnement social global et individualisé des ménages accueillis dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne au sein de la structure d'hébergement transitoire du 52, rue Saint-Denis à Aubervilliers à conclure entre la Ville d'Aubervilliers et l'Etat,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention attributive d'une subvention d'un montant maximal de 45 400 euros accordée par l'Etat, relative à une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour l'accompagnement social global et individualisé des ménages accueillis dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne au sein de la structure d'hébergement transitoire du 52, rue Saint-Denis à Aubervilliers à conclure entre la Commune d'Aubervilliers et l'Etat.

AUTORISE la Maire à signer ladite convention telle que celle-ci figure annexée à la présente délibération.

DIT que les crédits sont prévus en section de fonctionnement du budget 2016 sur l'imputation suivante : 505 – 011 – 6188 – 523.

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

